

Double lauréate, Acticor lève des fonds

30 juin 2016 [Audio](#), [Audio/Video](#), [BIOTECH](#), [Genopole](#), [Rouges](#) [Laisser un commentaire](#) 572 Vues

10 à 15 M€ pour arriver en fin de phase II



Gilles Avenard, CEO d'Acticor.

Acticor Biotech, qui développe le premier anti-thrombotique sans risque hémorragique pour l'AVC ischémique, cherche à lever 10 à 15 M€ pour poursuivre son développement jusqu'en fin de phase II. « Nous développons un fragment d'anticorps monoclonal dirigé contre la glycoprotéine plaquettaire GPVI, qui est impliquée dans la thrombose mais pas dans l'hémostase physiologique. Inhiber la GPVI représente une innovation majeure. Nous l'avons constaté chez l'animal, notre objectif est de le démontrer en clinique », détaille Gilles Avenard, CEO d'Acticor Biotech. Ce dernier espère boucler la levée dans les 9 à 12 mois avec pour objectif, dans un premier temps, de produire l'anticorps, d'effectuer une étude de toxicologie réglementaire et de réaliser une phase I. La deuxième partie des fonds sera ensuite dédiée à la phase II. La société, labélisée Genopole, qui a récemment clôturé une levée d'environ 1,5 M€ en crowdfunding ⁽¹⁾ sur Anaxago et auprès de business angels, est lauréate du Concours mondial de l'innovation et également parmi les lauréates Sciences de la Vie dans le cadre du concours Tremplin Entreprise. « Le premier concours nous a valu une subvention de 200 k€ qui nous a permis de refaire des essais chez le primate notamment. Le second nous a surtout donné de la visibilité et de la reconnaissance au niveau français », précise Gilles Avenard. Pour rappel, l'accident vasculaire cérébral touche 400.000 personnes en France et 15 millions dans le monde.

A propos d'Acticor Biotech

Acticor Biotech est une spin-off de l'Inserm, créée fin 2013. La société développe ACT-017 un candidat-médicament anti-thrombotique, « first-in-class » dans le traitement initial de l'accident vasculaire cérébral (AVC) ischémique. Le candidat-médicament, actuellement en phase préclinique, est issu de la recherche menée dans deux unités

Inserm par les Drs Martine Jandrot-Perrus (U1148) et Christian Gachet (U949) et, au sein de l'Institut Paris-Sud d'Innovation Thérapeutique, par le Pr Philippe Billiald. La société a programmé l'entrée en phase clinique pour fin 2017, début 2018.

A propos de l'ACT-017

Le produit ACT-017 se positionne comme le traitement anti-thrombotique de première intention, sans risque hémorragique, en association ou non avec la thrombolyse et la thrombectomie mécanique, dans le traitement initial de l'AVC ischémique sévère. Il cible GPVI, une protéine transmembranaire des plaquettes, essentielle à la formation et à la croissance du thrombus dans l'artère malade, alors qu'elle n'est pas indispensable à l'hémostase physiologique. Les études sur les modèles animaux et l'observation des patients naturellement déficients en GPVI (par auto-immunité ou mutation génétique) montrent que l'inhibition de GPVI ne présente pas de risque hémorragique particulier.

<http://www.eei-biotechfinances.com/double-laureate-acticor-leve-des-fonds/>